

## NOUS CONTACTER

Votre courtier  
**SA BUREAU WERION**  
RUE DE LA MONTAGNE 14  
5650 WALCOURT

☎ **071/61 15 62**  
✉ [werion.jp@portima.be](mailto:werion.jp@portima.be)

Numéro d'entreprise: 0895384432



Monsieur Christian Goblet  
Rue des Quairelles 19  
5650 WALCOURT



Payé 09/01/2023 via cpt FR, date mémo 20/02/2023

## Votre invitation à payer votre assurance protection juridique

Cher client,

Nous vous invitons à payer votre assurance protection juridique. Pour consulter le détail, il vous suffit de vous reporter à la page suivante de cette lettre.

### Vous effectuez votre paiement par virement bancaire

Les informations à reprendre sur le bulletin de virement se trouvent dans le bloc ci-dessous.

### Vous avez des questions ?

Votre courtier est à votre écoute. N'hésitez pas à le contacter. Vous trouverez ses coordonnées dans l'en-tête de cette lettre.

En vous remerciant de nous renouveler votre confiance, recevez, cher client, nos plus sincères salutations.

Laurent Simon  
Directeur

## Informations nécessaires au paiement

<b>Montant à payer</b> <b>avant le 25 février 2023</b>	<b>147,83 €</b>
<b>IBAN</b> BE09700021777857	<b>BIC</b> AXABBE22
<b>Bénéficiaire</b>	LEGAL VILLAGE
<b>Communication structurée</b>	+++568/1446/64082+++

### Vous souhaitez payer en ligne ?



1. Utilisez la caméra de votre smartphone
2. Scannez ce code QR et cliquez sur le lien
3. Confirmez votre email et payez en toute sécurité

Un problème ? Payez directement sur [axa.be/payer](https://axa.be/payer)

6 janvier 2023

## VOTRE CONTRAT

### Legal Village Family

Prime due pour la période  
du **25 février 2023**  
au **25 février 2024**

## VOS RÉFÉRENCES

N° de votre contrat  
**568 144 664**

N° de votre invitation à payer  
**202302/00000**  
Identifiant chez votre courtier  
**435/00**

## Détail de votre invitation à payer

<b>Prime due pour la période</b>	Du 25 février 2023 au 25 février 2024
<b>Paielement</b>	Annuel
<b>Véhicule(s) couvert(s)</b>	1AKG630 1XGB309

### Tableau des garanties

Montants exprimés en €

	Montant*	Frais de fractionnement	Taxes et contributions	Montant total
PJ Véhicule	126,62	0,00	21,21	<b>147,83</b>

**Montant à payer : 147,83 €**

\*Ce montant comprend l'estimation des frais d'acquisition de 35,06€ et l'estimation des frais d'administration de 6,18€ pour l'ensemble des garanties de votre contrat. Les montants des estimations des frais d'acquisition et d'administration ne tiennent pas compte des situations contractuelles spécifiques. Des informations complémentaires sur ces estimations sont disponibles auprès de votre intermédiaire d'assurance ou auprès du service clientèle mentionné ci-dessus. Votre attention est attirée sur le fait qu'une comparaison entre plusieurs contrats d'assurance ne doit pas se limiter à comparer l'estimation des coûts et frais de chaque contrat mais doit également prendre en considération d'autres éléments, tels que l'étendue des garanties, le montant des franchises éventuelles ou les clauses d'exclusion. Les estimations communiquées ci-dessus permettent de mieux apprécier la partie de la prime qui sert à couvrir le risque assuré par le contrat d'assurance. Le solde de la prime, après déduction des taxes et contributions ainsi que des frais d'acquisition et d'administration, représente en effet la part de la prime affectée à l'exécution des prestations contractuelles ainsi que les frais non mentionnés ci-dessus (y inclus le coût mutualisé des sinistres et de leur gestion). Ces estimations sont calculées sur la base des données comptables du dernier exercice comptable de l'entreprise d'assurances telles qu'approuvées par son assemblée générale.

Conformément à l'AR. du 22/02/1991 relatif au contrôle des entreprises d'assurance et suite à la modification tarifaire, votre droit de résiliation peut être exercé endéans les 3 mois à compter de la présente notification, par exploit d'huissier, lettre recommandée ou remise de la lettre de résiliation contre récépissé.

En tant que spécialiste protection juridique, Legal Village vous propose une gamme de produits complète qui couvre vos besoins spécifiques, que vous soyez particulier, indépendant ou dirigeant d'entreprise. Pour les particuliers, nous avons développé les produits [Legal Village FAMILY](#) et pour les entrepreneurs [Legal Village BUSINESS](#).

